

Formation MCC

LE DOCTEUR COLEMONT PREND LA RELÈVE



Après 10 ans à la tête de la formation des Médecins Coordinateurs et Conseillers (MCC), le Dr BRUWIER passe le relai au Dr COLEMONT. Interview des deux médecins sur l'historique de la formation et son devenir.

Comment a été créée la formation des Médecins Coordinateurs et Conseillers (MCC) ?

Geneviève BRUWIER: Cette formation est un projet mené par les sociétés scientifiques de médecine générale francophone et flamande : la SSMG et DOMUS MEDICA ainsi que par les associations professionnelles des médecins qui interviennent dans les maisons de repos et de soins francophones et flamandes : l'AFRAMECO et le Crataegus. Ce projet faisait suite à l'Arrêté Royal de décembre 2009 qui définit les règles d'agrément des maisons de repos et de soins et le rôle du MCC. La 1^{re} formation s'est déroulée en novembre 2010. Nous formons chaque année environ 300 médecins.

Dr Colemonts, pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre parcours ?

Gilles COLEMONT: Je suis généraliste à Fernelmont depuis plus de 20 ans et également MCC de la maison de repos Saint-Charles qui accueille 120 résidents. J'ai eu la chance d'être coopté par une équipe de soignants très dynamiques alors que j'étais tout jeune médecin. Je suis également cadre à la SSMG, impliqué dans la formation MCC et membre du conseil d'administration de l'AFRAMECO.

Comment voyez-vous le rôle du MCC ?

Gilles COLEMONT: Le MCC est en charge de la santé de la collectivité. Il fait le lien entre l'équipe, le patient et le médecin traitant, sans oublier la famille. Il peut arriver que l'équipe des soignants reporte au MCC des décisions du médecin traitant qui ne sont pas comprises. Par exemple, en ce qui concerne des traitements antalgiques ou la fin de vie, etc. Il faut trouver l'équilibre entre les interventions du médecin traitant et le MCC. Il y a un besoin de clarification du rôle de ce dernier, en particulier en ce qui concerne l'accès à l'information médicale du patient.

La vie dans les MRS a-t-elle évolué ?

Gilles COLEMONT: Oui, parce que les personnes âgées ont évolué. Les baby-boomers qui arrivent maintenant dans les maisons de repos sont très différents de la génération précédente qui avait connu la guerre. De nouveaux défis et adaptations de la prise en charge se posent. Un exemple ? La place de la sexualité dans les maisons de repos. Pour les baby-boomers, l'épanouissement passe par la sexualité. Et la sexualité ne s'arrête pas aux portes

de la maison de repos. Le personnel doit prendre cette donnée en compte et respecter l'intimité des résidents. Prendre l'habitude de frapper à la porte des résidents est déjà un bon début. L'intégration des soins palliatifs, la gestion des troubles du sommeil sans recourir à la sédation, rencontrer les attentes des familles sont autant de nouveaux défis.

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur le rôle du MCC ?

Gilles COLEMONT: En tous cas, le rôle du MCC est clairement apparu dans la crise. La santé de la collectivité étant de leur ressort, les MCC ont dû prendre des décisions difficiles pour assurer ce rôle. Dans ma maison de repos, suite au constat de symptômes légers, j'ai dû gérer un dépistage complet, séparer les résidents dépistés COVID des autres en demandant l'aide des militaires, limiter les visites même celles du médecin traitant...

Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste la formation MCC ?

Gilles COLEMONT: La formation de base MCC organisée par la SSMG se déroule chaque année en 6 modules d'une demi-journée le samedi. Elle aborde les différents aspects de la fonction : la législation et les obligations administratives, l'hygiène, l'organisation des soins palliatifs, l'usage rationnel des médicaments, les aspects spécifiques du patient gériatrique et la communication. Les médecins ont deux ans pour suivre la formation mais peuvent exercer en tant que MCC pendant cette période. La formation est validée par un certificat officiel du SPF SP. De plus, chaque année, les MCC doivent suivre une formation continue de 6 heures. C'est pourquoi la SSMG organise une Grande Journée annuelle.

Quels sont vos objectifs en reprenant la responsabilité de la formation MCC ?

Gilles COLEMONT: Mon objectif est de faire connaître la cellule et d'attirer de jeunes médecins dans le groupe de travail pour prendre la relève. Je suis également impliqué dans la création d'un nouveau module « communication ». Ce travail est en cours avec le Dr Jean Marc DESMET, néphrologue, qui a créé des outils de communication performants : comment bien communiquer avec l'équipe en place en intégrant des logiques de collaboration fondée sur la bienveillance et l'empathie, comment travailler en équipe, etc. Enfin, nous sensibiliserons sur les spécificités de la communication vers la personne âgée. En effet, bien communiquer avec les personnes âgées implique la compréhension de l'évolution de leurs sens : la vue, l'odorat, l'ouïe pour identifier les obstacles à la communication. Cette nouvelle version du module communication sera présentée lors de la formation du 29/5.

Mireille Roillet

GROUPES OUVERTS



MANIFESTATIONS SSMG 2021

Programmes et inscriptions : www.ssmg.be, rubrique «agenda»
ou via nos newsletters hebdomadaires

samedi 6 mars

Grande Journée RAMPE-AGE 2.3 «Le grand âge»

organisée par la cellule Personnes Agées

samedi 20 mars

Grande Journée «Urgences»

organisée par la commission WaPi

samedi 24 et dimanche 25 avril

Entretiens du printemps de la SSMG – 1^{er} WE

organisés par le pôle «enseignement» de la SSMG

samedi 8 et dimanche 9 mai

Entretiens du printemps de la SSMG – 2^e WE

organisés par le pôle «enseignement» de la SSMG

samedi 2 octobre

Grande Journée

organisée par la commission de Charleroi

samedi 16 octobre

Grande Journée

organisée par la commission du Luxembourg

HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT SSMG

Du lundi au vendredi, de 9 à 16 heures, sans interruption

rue de Suisse 8, B-1060 Bruxelles
Tél. : 02 533 09 80 • Fax : 02 533 09 90

La coordination est assurée par 7 personnes:
Stéphanie Brillon, Dominique Dieng, Thérèse Delobeau, Cristina Garcia,
Julie Marchal, Mireille Roillet et Joëlle Walmagh

RÉPONSES AU PRÉTEST !

Réponses prétest p. 6 : 1. Vrai • 2. Faux • 3. Vrai